

Quelles solutions pour notre fille ???

Par **flogil**, le 11/02/2019 à 12:30

Bonjour,

Cela fait plus de 4 ans que nous avons déposé une plainte concernant notre fillette qui a subi des attouchements de la part d'un proche.

Après maintes investigations, le policier en charge de l'affaire a rendu le résultat de son travail au parquet depuis plus d'un an !!!

Notre avocat est allé se renseigner et le magistrat lui a dit qu'il n'avait rien reçu...

Nous sommes dans une impasse et ma fille qui est aujourd'hui en pleine adolescence se construit tant bien que mal avec ce poids... Que pouvons nous faire? Quelqu'un a t'il une solution?

Merci beaucoup pour vos retours...

Par **fabrice58**, le 11/02/2019 à 13:24

Bonjour,

vous avez un avocat ?

cdt

Par **flogil**, le 11/02/2019 à 13:50

Oui nous avons un avocat qui est allé voir le magistrat pour savoir ce qu'il en était mais ce dernier lui a dit qu'il n'avait rien reçu de la part du policier...alors que le policier dit qu'il lui a envoyé les résultats depuis plus d'un an!